

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL MEURIOT

## La population de la Suisse en 1910

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 52 (1911), p. 524-529

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1911\\_\\_52\\_524\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1911__52_524_0)

© Société de statistique de Paris, 1911, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

## V

### LA POPULATION DE LA SUISSE EN 1910

Comme en Allemagne, le recensement de 1910 marque en Suisse un progrès sensible de la population. Déjà, l'avant-dernier dénombrement avait donné, pour la période 1888-1900, l'augmentation la plus forte qu'on eût constatée jusqu'à présent : elle était de 398.000 unités. Ce chiffre est dépassé par celui de la période 1900-1910 ; l'accroissement est, cette fois, de 440.000 habitants, et nous avons affaire à une décade et non à douze années comme pendant la période précédente. A aucun des recensements effectués depuis 1850, on n'avait relevé un accroisse-

ment aussi sensible. Dans l'espace de soixante ans, la Suisse a gagné environ 1.350.000 habitants : au lieu de 2.392.000 âmes en 1850, elle en compte aujourd'hui 3 742.000 (chiffre de la population de résidence ordinaire, *Wohnbevölkerung*). Mais, tandis que dans les trente premières années, 1850-1880, l'accroissement total est de 440.000 unités à peine, il est de 910.000 de 1880 à 1910, c'est-à-dire que la part des deux périodes trentenaires dans l'augmentation totale depuis 1850 est respectivement de 32,60 et 67,40 % (voir le tableau I).

TABLEAU I

**Population de la Suisse aux divers recensements depuis 1850**

Date des recensements	Population de résidence ordinaire (Wohnbevölkerung)	Accroissement	
		Total	Pour cent
1850. . . . .	2.392.000	"	"
1860. . . . .	2.510.000	118.000	4,92
1870. . . . .	2.655.000	145.000	5,80
1880. . . . .	2.831.000	176.000	6,64
1888. . . . .	2.917.000	86.000	3,04
1900. . . . .	3.315.000	398.000	13,68
1910. . . . .	3.742.000	427.000	11,52

L'augmentation se manifeste surtout dans un petit nombre de cantons. Elle atteint près de 70.000 unités à Zurich, dépasse 50.000 à Berne et à Saint-Gall ; elle est de plus de 30.000 dans le canton de Vaud et de plus de 20.000 dans ceux de Lucerne, de Bâle-Ville, Argovie, Thurgovie, le Tessin et Genève. Les cantons ont globalement un accroissement de 336.000 habitants, soit les trois quarts de celui de la Confédération. Cependant, si diverse soit-elle, il y a augmentation dans tous les cantons et même, dans l'ensemble, il y a peu de districts qui aient diminué : seulement 26 sur 187. La majeure partie se rencontre dans les hautes régions de Berne, de Vaud, des Grisons. Encore, cette diminution est-elle, au total, peu sensible, seulement de 7.350 unités pour ces 26 districts. Il n'y a donc pas encore en Suisse — ou du moins il est encore trop tôt pour en parler — de dépopulation.

Mais, cela n'empêche que l'accroissement de la population se manifeste surtout dans les villes et ici nous nous trouvons bien en présence d'un caractère démographique nouveau. En effet, jusqu'à une époque presque contemporaine, la Suisse n'évoquait l'idée que d'un peuple de pâtres et d'agriculteurs. Mais l'industrie y accomplit sa révolution, comme ailleurs. C'est seulement en 1900 qu'on constate, en Suisse, des villes de plus de 100.000 âmes et aujourd'hui, les trois métropoles helvétiques comptent : Zurich, 189.000 habitants ; Bâle, 132.000 et Genève (y compris Eaux-Vives et Plainpalais), 105.000. Elles sont suivies de près par Berne avec 85.000 habitants. En 1850, il n'y avait en Suisse que 8 villes de plus de 10.000 âmes, avec une population globale de 180.000 habitants : en 1870, il y en avait 12, avec 303.000 ; en 1878, 15, avec 470.000 et enfin, en 1910, on en compte 25, avec 990.000 âmes. Elles renferment au total plus du quart (26,65 %) de la population suisse, tandis que, il y a quarante ans, elles n'en formaient pas le huitième (12,11 %). De 1900 à 1910, leur population globale a gagné 168.000 unités ou 38,20 % de l'accroissement total de la Suisse. L'ensemble des villes de plus de 5.000 âmes compte aujourd'hui 1.402.000 habitants au lieu de 1.142.000 en

1900, soit un surplus de 260.000 unités. C'est sans doute un accroissement sensible, mais qui est encore loin d'absorber l'augmentation totale (440.000 âmes) ; la partie plutôt rurale de la population bénéficie encore de 180.000 unités. Cela confirme ce que nous venons de dire de la petite diminution des districts en décroissance.

En même temps que la population totale, la population étrangère s'est considérablement accrue. Le tableau suivant (n° II) donne, de 1850 à 1910, l'augmentation de la population totale et celle de la population étrangère, aux divers recensements. C'est aux deux derniers dénombrements, ceux de 1900 et 1910, que cette population a le plus augmenté, coïncidant du reste avec une plus sensible augmentation de la population totale de la Confédération. Le total des étrangers en Suisse atteint aujourd'hui le chiffre énorme de 565.000, soit 15,05 %, plus du septième. C'est une proportion qu'on ne rencontre assurément dans aucun autre État. En 1900, le nombre des étrangers recensés était de 383.000 ou 11,54 %. Ainsi, dans une seule période de dix ans, les étrangers ont augmenté de 182.000 unités et ils forment plus des deux cinquièmes de l'accroissement total de 1900 à 1910. En 1880, on ne comptait encore en Suisse que 211.000 étrangers et à peine le tiers de ce chiffre, 71.500 en 1850. L'accroissement de la population étrangère est surtout remarquable dans les cantons de Zurich (plus de 30.000), de Saint-Gall (25.000), du Tessin (16.000), de Vaud (13.000), de Berne (11.000), de Bâle-Ville, Genève, Thurgovie (chacun 10.000). Six cantons renferment chacun plus de 40.000 étrangers : ce sont ceux de Zurich (près de 103.000), de Genève (63.000), de Saint-Gall (53.000) de Bâle-Ville (52.000), de Vaud (50.000), du Tessin (44.000). L'ensemble de ces cantons avec un total de 365.000 étrangers comprend ainsi 65 % de la population étrangère de la Suisse. Le rapport des étrangers à la population totale est de 21 % à Zurich, de 29 % dans le Tessin, de 38 et 41,20 % dans le canton de Bâle-Ville et de Genève, qui, il est vrai, sont sur les frontières et surtout urbains.

TABLEAU II

**Accroissement comparé de la population totale et de la population étrangère en Suisse (1850-1910)**

Dates intercensales	Accroissement total	Part des étrangers dans cet accroissement	
		totale	pour 100
1850-1860 . . . . .	118.000	44.000	37,80
1860-1870 . . . . .	159.000	35.000	21,90
1870-1880 . . . . .	177.000	61.000	35,20
1880-1888 . . . . .	87.000	18.000	20,70
1888-1900 . . . . .	398.000	154.000	39,70
1900-1910 . . . . .	440.000	182.000	41,80

Avec l'immigration étrangère, s'est accentué aussi le mouvement de migration interne dans la Confédération, c'est-à-dire que la population non originaire du pays de résidence augmente toujours sa proportion. De 1900 à 1910, le nombre des Suisses résidant dans une autre commune que celle de leur naissance s'est élevé de 1.045.000 à 1.181.000, et la population non originaire du canton de résidence a passé de 610.000 à 763.000. Cela, joint à l'accroissement de la population étrangère, donne une idée de l'intensité du mouvement migratoire. Cependant, la proportion

de la population autochtone n'a pas autant baissé qu'on pourrait le croire et ce fait tient assurément à la non-diminution des communes rurales que nous avons signalée plus haut. En effet, de toutes les périodes intercensales depuis 1850, la dernière période, 1900-1910, est celle qui présente la moindre diminution de la population née dans la commune du recensement. En 1900, on comptait 1.277.000 Suisses dans cette catégorie ; en 1910, ce total est encore de 1.255.000, soit une diminution de 21.000 unités. Or, aux différents dénombrements depuis 1850, cette décroissance avait été presque toujours de plus de 50.000, sauf de 1860 à 1870, où elle n'était que de 29.000.

Nous allons maintenant examiner les résultats du dernier dénombrement sur la répartition des langues et des religions dans la Confédération. La population linguistique se répartit aujourd'hui de la façon suivante : 2.600.000 habitants parlent l'allemand ; 796.000, le français ; 301.000, l'italien et 39.800, le romanche. Ce dernier dialecte n'est donc qu'une petite minorité, mais cependant il faut noter que, pour la première fois depuis 1880, il marque une augmentation relativement sensible (voir le tableau III) : elle est de 1.200 unités sur 1900. Le romanche n'est

TABLEAU III  
Répartition des langues en Suisse, depuis 1880

Dates des recensements	Population totale de langue			
	allemande	française	italienne	romanche
1880. . . . .	2.030.000	608.000	161.000	38.700
1888. . . . .	2.083.000	634.000	155.000	38.360
1900. . . . .	2.312.000	730.000	221.000	38.650
1910. . . . .	2.600.000	796.000	301.000	39.830

parlé que dans les Grisons (vallées supérieures du Rhin et de l'Inn) où il compte 93 % de son contingent. De 1900 à 1910, le groupe de langue allemande s'est accru de 288.000 unités ou 12,50 %; celui de la langue française, de 66.000 ou 9,04 %. La plus forte augmentation est celle de l'italien qui, en dix ans, gagne 80.000 unités et 36,40 %. De 1888 à 1910, le contingent italien a presque doublé, passant de 155.000 à 301.000 habitants. A cette première date, le groupe italien était constitué par le canton du Tessin et par quelques districts des Grisons (ceux de Bernina, Meloïa, Moesa). Le Tessin renfermait à lui seul 80 % des habitants de langue italienne. Aujourd'hui, cette proportion n'est plus que de 50 % à peine. Abstraction faite des Grisons, plusieurs cantons possèdent des groupes italiens de plus de 10.000 âmes : par exemple, Zurich (19.700), Saint-Gall (17.500), Vaud (16.700), Berne et Genève (chacun plus de 12.000), le Valais (plus de 10.000). Or, dans chacun de ces cantons, l'accroissement de la population italienne a été énorme ; en 1888, Zurich ne comptait que 2.060 individus de langue italienne ; Saint-Gall, 1.460 ; Vaud, 3.400 ; le Valais, 900 ; etc... A cette époque, sur 1.000 personnes de la population totale, 714 parlaient allemand ; 218, français ; 53, italiens et 13, romanche. Aujourd'hui la proportion respective est la suivante : allemand, 699 ; français, 211 ; italien, 80 ; romanche, 10.

Les deux principales langues forment toujours deux groupes compacts, c'est-à-dire que, de part et d'autre, les minorités linguistiques y sont relativement peu considé-

rables. La minorité française n'est vraiment importante que dans le canton de Berne (un sixième du total) à cause des populations du Jura bernois. Dans les cantons de majorité française, il y a fort groupement allemand dans le canton de Fribourg (plus du tiers) et dans le Valais (plus du quart). Les cantons de langue allemande, plus industriels, sont les plus peuplés : dans leur ensemble, ils renferment 2.730.000 habitants, soit 73 % de la population totale. Sur les 25 villes de plus de 10.000 âmes, 17 appartiennent à ces cantons. Mais il y a une différence sensible entre la proportion des minorités linguistiques dans les deux groupes allemand et français. Dans l'ensemble des cantons en majorité de langue allemande la minorité linguistique ne forme que 9,63 % du total de la population et l'élément italien y contrebalance presque l'élément français : on y compte en effet 2.442.000 individus de langue allemande, 124.000 de langue française et 99.000 Italiens. Au contraire, dans l'ensemble des cinq cantons de majorité française (Fribourg, le Valais, Vaud, Neuchâtel et Genève), la minorité linguistique atteint 22,46 % du total et l'élément italien n'est encore que le tiers de l'élément allemand ; ainsi à 671.000 personnes de langue française, s'opposent 149.000 Français et 45.000 Italiens. Ainsi le groupe de langue allemande a une allure plus cohérente que le groupe français et le progrès des Italiens s'explique par leur plus forte immigration provoquée par le caractère plus industriel de certains de ces cantons. C'est ce que nous constaterons de façon plus précise en examinant la population confessionnelle de la Suisse.

Si l'on ne considère que les deux grandes confessions (il n'y a que 19.000 israélites), la Suisse compte aujourd'hui 2.108.000 protestants et 1.590.000 catholiques. Au point de vue religieux, les cantons se partagent presque en deux moitiés : il y a 13 cantons de majorité protestante et 12 de majorité catholique. Il n'est pas besoin de faire remarquer que les langues n'ont pas le même cadre géographique que les religions, mais il est très important de noter que, dans les deux groupes confessionnels, la majorité appartient à la langue allemande. En effet, en laissant de côté le Tessin, on compte dans les cantons de majorité catholique, 783.000 habitants parlant l'allemand et 300 000 le français ; dans les cantons de majorité protestante, il y a 1.800.000 habitants de langue allemande et 493.000 de langue française. La proportion des habitants parlant le français est seulement un peu plus forte dans les cantons de majorité catholique : elle est de 27,80 % au lieu de 21,52 % dans l'autre groupe. Un autre fait intéressant à considérer est l'énorme proportion, non de la population confessionnelle, mais de la population totale des cantons protestants : ils renferment à eux seuls, 2.460.000 habitants, soit 75 % de la Confédération. Cela tient à la présence dans ces cantons de centres industriels plus nombreux qui attirent naturellement la population.

Mais cette situation a aussi sa contre-partie. En effet, l'immigration qui se produit dans ces cantons est formée de population plutôt catholique, soit qu'elle vienne des cantons catholiques eux-mêmes, soit des pays étrangers voisins et qui sont de majorité catholique : Italie, France, Allemagne du Sud. Cela explique pourquoi, dans les cantons de majorité protestante, la minorité catholique est plus forte que la minorité protestante dans les cantons catholiques. En 1888, les protestants formaient 19,20 % de la population totale des cantons catholiques ; en 1910, cette proportion n'est que de 12,80 %. Au contraire, la minorité catholique, qui formait, en 1888, 18,80 % de la population totale des cantons protestants, en forme 23,66 % aujourd'hui.

d'hui. Sur le total de la population protestante, à peine un dixième (9,40 %) habite les cantons catholiques ; par contre, plus d'un cinquième des catholiques (22 %) habite les cantons de majorité protestante. Ainsi, dans le canton de Zurich, la population catholique a presque triplé et le canton de Genève, de majorité protestante autrefois, a une majorité catholique à l'heure actuelle.

Dans le tableau suivant (n° IV) nous établissons le rapport par 1.000 habitants

**TABEAU IV**  
**La répartition des religions en Suisse**

Dates des recensements	Population totale		Pour 1.000 habitants des deux cultes, combien sont	
	Protestants	Catholiques	Protestants	Catholiques
1850. . . . .	1.417.000	971.000	593	407
1860. . . . .	1.478.000	1.021.000	591	409
1870. . . . .	1.566.000	1.084.000	591	409
1880. . . . .	1.667.000	1.160.000	589	411
1888. . . . .	1.716.000	1.183.000	595	405
1900. . . . .	1.916.000	1.379.000	580	420
1910. . . . .	2.108.000	1.590.000	570	430

des deux religions réunies, du nombre des protestants et des catholiques. On remarquera que jusqu'à la période contemporaine, les deux confessions demeurent, ou à peu près, dans le même rapport ; mais, de 1888 à 1910, la proportion des catholiques s'accuse plus fortement. Cela tient à l'immigration des Italiens surtout, dont nous avons vu le contingent de plus en plus élevé. De 1888 à 1910, l'accroissement des deux religions a été presque le même, environ 400.000 unités ; mais, tandis que pour les protestants le taux d'augmentation est de 10,02 %, il est de 15,30 % chez les catholiques. Il y a là un phénomène démographique intéressant à signaler.

Paul MEURIOT.